

Nouveau Bulletin d'info de St Jean d'Hérans

Titre à définir avec votre collaboration

Dorénavant, un nouveau journal sera édité plusieurs fois dans l'année. Afin de lui donner un nouveau titre, nous vous proposons de nous communiquer vos idées dans l'optique de le rendre plus convivial, plus vivant, correspondant à votre image, à l'image de Saint Jean d'Hérans....

Alors tous à vos stylos et merci de nous rendre vos idées dans la boîte aux lettres de la Mairie avant la fin de l'année.

Résultat dans le prochain journal !

Merci d'avance.



Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même avons grand plaisir à vous présenter « *Bulletin Municipal* », dernier né de la communication communale qui suppléera à son prédécesseur.

Pourquoi ce changement ? Par souci de transparence et pour traduire notre volonté d'une meilleure communication, nous avons opté pour une information plus régulière, plus conforme à vos souhaits. Ce journal se fera le petit rapporteur de la vie communale chaque fois que cela s'avèrera utile sans attendre la parution d'un bulletin tout aussi complet et précis, certes, mais unique, puisque annuel.

Tous nos remerciements à l'équipe qui participe à son élaboration.

Espérant vous apporter entière satisfaction, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture à tous.

Le Maire, Jean-Pierre Viallat.

Sommaire :

- **Le Mot du Maire..... p. 1**
- **Actualités du village.... p. 2 à 6**
- **Infos pratiques..... p. 7**
- **La vie des associations.. p. 8 et 9**
- **Etat civil..... p. 10**

Mairie de Saint Jean d'Hérans - Le Village - 38710 SAINT JEAN D'HERANS

Tél : 04.76.34.98.35/Fax : 04.76.34.29.36 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Elaboré par la « Commission Information » de la commune de Saint Jean d'Hérans - IPNS

③ LE COMPOSTAGE

Un atelier, animé par Estelle Maygnan de l'association « Trièves Compostage » a eu lieu le 23 septembre dernier chez Michel Orelle, hameau de La Loubière.

Le compostage permet :

- de limiter la quantité d'ordures ménagères ;
- de produire un terreau de bonne qualité pour les plantes et le jardin.

Comment faire un compost ?

Utiliser :

- les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café...),
- les déchets de jardin (tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes..),
- les déchets de maison (mouchoirs en papier, sciure...).

Les remuer de temps en temps pour aérer.

Ne pas utiliser plastiques, tissus synthétiques, verres et métaux...

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter « Trièves Compostage » Place de la Halle à Mens au 04.76.34.74.85.



Info de dernière minute !! : Le samedi 14 novembre à 10 h, inauguration du site de compostage des Fontaines (à côté des bacs de tri sélectif, route de Cornillon). A cette occasion une démonstration de compostage sera proposée.

③ LES TRAVAUX

Aux hameaux des Rives et de Tourres : Suite à une intervention des habitants des Rives et de Tourres, des devis de travaux de ruissellement des eaux pluviales ont été sollicités auprès de différentes entreprises de TP. Vu l'importance et le coût de l'investissement, un dossier de demande de subventions est en cours.

Au village : Pour permettre l'exécution de travaux de mise en souterrain de réseaux secs et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise ou de la personne chargée de leur réalisation, et des usagers de la voie, la circulation sera temporairement réglementée sur les VC 8, VC 28, VC 29, VC 30 (quartier Eglise-Temple) et la RD 34 B (sortie ouest du village). Cette réglementation sera applicable jusqu'au 18 décembre 2009. La circulation de tous véhicules s'effectuera par voie unique à sens alterné. L'alternat est réglé par feux tricolores ou par alternat manuel réglé par piquets K10.

REALISATION d'une enquête ménages - déplacements sur la grande région grenobloise.

Des ménages de la commune ont été tirés au sort afin de répondre à une enquête concernant les déplacements réalisés quotidiennement par les habitants. Cette enquête sera réalisée par la SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) d'ici la fin de l'année (il n'y a aucune obligation de participer si vous ne le souhaitez pas).

De plus, ils recherchent des enquêteurs sur toutes les communes. Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature à l'adresse suivante : emdgrenoble@alycesofreco.fr ou par courrier à Alycesofreco Mme Noblot 10, avenue P. Janet 38000 GRENOBLE.

EXONERATIONS DE REDEVANCE D'ORDURES MENAGERES ET TAXE D'HABITATION.

Nous vous rappelons que la demande de certificats pour l'exonération de la redevance d'ordures ménagères et/ou de la taxe d'habitation (logements vides de meubles) est à demander du 1^{er} au 31 janvier 2010 à la Mairie. Aucun certificat ne sera délivré en dehors de ces périodes.

ATTENTION !!! Ces certificats sont valables pour une année et doivent être renouvelés pour chaque année de facturation. Pensez-y, chaque année, à la même période.



UNE COLLECTE de vêtements, jouets, denrées non périssables est organisée **le vendredi 4 décembre 2009 de 16h à 18h** en faveur du Collectif d'entraide de Monestier de Clermont - salle de la Mairie de Saint Jean d'Hérans.



COLIS DE NOEL ET REPAS DE NOEL

Cette année, le repas de Noël aura lieu le **dimanche 13 décembre**. Le menu et le bulletin d'inscription seront distribués dans chaque boîte aux lettres de la commune.

Pour les personnes de plus de 65 ans le repas est offert par la commune. Pour celles ne pouvant participer au repas, un colis leur sera distribué.

Nouvelle formule cette année :

- 1 colis pour un couple ;
- 1 colis plus petit pour une personne seule.

ECOLE

Cette année, 19 enfants sont inscrits à l'école de Saint Jean d'Hérans, 10 garçons et 9 filles répartis :

- 4 en CP : Emmie, Charline, Merlin, Benjamin ;
- 3 en CE1 : Emile, Loris, Aubin ;
- 3 en CE2 : Estelle, Théo, Nel ;
- 4 en CM1 : Jessica, Léa, Aurélien, Brice ;
- 5 en CM2 : Louis, Lola, Célia, Clara et Lucie.

La cantine scolaire :

Le coût des repas de la cantine scolaire s'élève à 6 € sans compter les charges de personnel et le coût des bâtiments.

Seuls 3,30 € sont à la charge des parents.

La garderie périscolaire :

Sandrine Tourbier a été embauchée pour assurer le poste de la garderie périscolaire.

Elle peut aussi assurer le remplacement d'Isabelle Bernard pour le transport scolaire et de Raymonde José pour la cantine, en cas d'absence de celles-ci.

Il est à rappeler que la garderie périscolaire est entièrement gratuite pour les enfants scolarisés à Saint Jean d'Hérans. Il est donc impératif qu'ils respectent le règlement intérieur. En cas de manquement à celui-ci, des avertissements seront envoyés aux parents d'enfants concernés.

Des aides sont allouées aux écoles réparties comme suit :

- 1500 € sont versés à la coopérative de la classe de Saint Jean d'Hérans pour son fonctionnement ;
- 2500 € sont versés au Sou des Ecoles pour son fonctionnement ;
- 3000 € sont versés au Sou des Ecoles pour l'organisation des classes transplantées des enfants ;
- 2500 € sont versés au Sou des Ecoles pour le feu d'artifices ;
- 15700 € de participation au SIVU des écoles du canton de Mens ;
- 2500 € de participation à la scolarisation des enfants aux écoles maternelles et spécialisées de La Mure.

Vendredi 9 octobre – Une cinquantaine de spectateurs sont venus à la salle des fêtes assister au nouveau spectacle de GUIGNOL, de passage dans notre commune. Enfants et parents se sont régalés des facéties de Guignol, de Monsieur Gnafron, du Bandit Patate, de Madame la Baronne et du Gendarme.



Des aides sont allouées aux enfants âgés de moins de 18 ans, habitant Saint Jean

d'Hérans :

- 40 € pour les enfants inscrits en classe de maternelle ;
- 52 € pour les enfants inscrits en classe de primaire spécialisée ;
- 78 € pour les enfants inscrits dans un établissement du second cycle ;
- 90 € pour les enfants bénéficiant d'un séjour linguistique organisé par leur établissement de second cycle ;
- 100 € pour les enfants inscrits à l'école de musique de La Mure.

Pour bénéficier de ces aides, apportez un certificat de scolarité ou d'inscription ainsi qu'un RIB à la Mairie avant le 30 novembre 2009 !!



Raymonde, Isabelle et les enfants à la cantine scolaire.



Mots d'enfants :

« A la cantine, il y a un peu moins de bruit qu'avant. »

« A la nouvelle cantine, on mange mieux. »

« La nouvelle cantine change par rapport à l'autre. Dans l'ancienne, on était tous sur la même table alors que maintenant, on est six par table et en plus, on a plus d'espace, c'est plus calme. »

« La nouvelle cantine est plus spacieuse et les tables ne sont pas pareilles, on a changé d'emplacement. »

« La nouvelle cantine, elle est plus grande que l'année dernière et on n'est pas assis pareil. »

« La cantine est beaucoup plus grande grâce à la disposition des tables. »

« La cantine est un « algéco » c'est plus grand, on est mieux. »

« La cantine est plus grande et plus jolie. »

« La cantine est mieux que l'autre. »

« Dans la nouvelle cantine, il y a plus d'espace et de lumière ; c'est super. »



Sandrine en compagnie des enfants à la garderie périscolaire.



Mots d'enfants :

« Le périscolaire, c'est trop bien, on peut aller dans la petite cour quand Sandrine est dehors. »

« Avec Sandrine, on s'amuse trop bien. »

« Le périscolaire avec Sandrine, c'est trop génial. »

« Je trouve qu'on s'amuse bien, on fait beaucoup de coloriages, c'est super. »

« Sandrine est gentille et on fait des activités. »

« A la garderie, on fait des activités. »

Dessins des enfants de CP :



Mots d'enfants :

« A l'école, on s'amuse bien, Maurice ne nous crie pas après. »

« A l'école, on s'amuse bien et Maurice est hyper sympa. »

« L'école, c'est trop bien parce qu'on a le droit d'amener notre diablo. »

« C'est super l'école, même si je n'ai pas toujours envie d'y aller, je suis heureuse d'être à l'école. »

« L'école, c'est bien ! »

« J'aime bien quand on fait du travail collectif ou des conseils de classe et on ne s'ennuie pas à la récré. »

« L'école, c'est fait pour travailler. »

« J'aime bien aller à l'école et en plus, le maître est très gentil. »

« On va tous les quinze jours à la bibliothèque, la nouvelle bibliothèque. »

« La bibliothèque c'est bien, il y a plus de place et les livres sont bien. »

« J'adore me rendre à la nouvelle bibliothèque parce que j'aime bien lire, il y a des livres bien, c'est mieux rangé. »

« Moi, la bibliothèque, j'adore ça parce que j'aime lire. »

« La bibliothèque est un moment de lecture, dans un local plus adapté. »

« La bibliothèque est plus spacieuse et on a environ une heure pour lire. »

« La bibliothèque est un peu loin mais on est toujours content d'y aller. »

« C'est super la bibliothèque parce qu'on peut lire et même prendre 2 livres pour 2 semaines mais, il n'y pas assez de galettes pour s'asseoir pour toute la classe. »

« A la bibliothèque, c'est un moment de calme pour lire. »

« La bibliothèque c'est plus calme et il y a plus d'espace qu'avant. »

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

- Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ;
- Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;
- Vendredi de 9h à 11 h.

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale (Bureau situé dans les locaux du secrétariat de Mairie) :

- Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 ;
- Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;
- Vendredi de 9h à 11h.

La TNT

La Télévision Numérique remplacera la télévision analogique (actuelle) d'ici le 30/11/2011.

Afin de mieux appréhender l'arrivée de la TNT, le Syndicat du Serpaton nous demande de recenser les foyers de la commune qui ne peuvent pas recevoir la télévision actuelle avec l'antenne « râteau ».

!! Si c'est votre cas, merci de contacter la Mairie rapidement.

CANAL +

Le Président du Syndicat du Serpaton vous informe qu'actuellement des démarches sont entreprises par CANAL + auprès des particuliers abonnés afin de leur proposer une modification de réception suite à l'extinction de l'analogique sur le terrestre prévu en juin 2010.

Les canaux analogique de CANAL + étant récupérés pour la TNT, cette chaîne réapparaîtra normalement en numérique début 2012 (à l'extinction de tout analogique).



Vente du Dauphiné Libéré tous les dimanches de 9h30 à 10h30 chez Mme Yvette Martin.


Les personnes souhaitant se faire inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en Mairie avant le **31/12/09** munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant l'âge de **16 ans** doivent se faire recenser en Mairie au **cours du mois précédant leur seizième anniversaire**, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.


Des commerçants sont à votre service :

- le Boulanger (M. Landreau) le jeudi

vers 12h ; 

-  le Boucher (contacter M. Longo pour les horaires) ;
- le Pizzaiolo le vendredi de 18h30 à

22h30. 

Nouveau !! Vente de vins et spiritueux 1 fois par mois sur la place de l'Eglise par la Cave du Séminaire, premières dates à retenir le 20/11/09 et le 18/12/09 de 14h à 14h45. 

Nouveau ! Un cabinet de réflexologie plantaire a ouvert début octobre rue du Docteur Senebier à MENS. Pour tous renseignements, contacter M. Rodolphe ANDRE au 06.33.07.79.61 ou 04.76.34.78.71.

L'Ecran Vagabond du Trièves

Voici les prochaines projections cinématographiques à la Maison Pour Tous :

- Samedi 7 novembre 20h30 : The Reader
- Lundi 16 novembre 18h15 : Le Petit Nicolas
- Samedi 5 décembre 20h30 : L'armée du crime
- Lundi 14 décembre 18h15 : Lucky Luke

Plein tarif : 3,50 € - Tarif réduit : 2,50 €

POINT LECTURE

Rappel des Horaires d'ouverture :

- Tous les Mercredis et samedis de 17h à 19h à la Maison Pour Tous.

**Pour tout renseignement, contacter
Rachelle Cassagne au
04.76.34.91.62.**

CULTURE ET DETENTE vous propose...

Le vendredi 4 décembre à 20h30 à la Salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans:

- « La Commission Centrale de l'Enfance » un spectacle intimiste pour un acteur, David Lescot, primé Molière de la révélation théâtrale de l'année 2009 ;

Le samedi 16 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans :

- « Incredibly incroyable » est une histoire racontée par plus de soixante personnages, et un seul acteur !

Ces deux spectacles sont proposés par la MC2 de Grenoble.

Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 6 €

Chèques Jeunes Isère, Carte M'RA, Chèques vacances et chèques culture sont acceptés.

SOU DES ECOLES DE SAINT JEAN D'HERANS

Changement de bureau cette année :

Président : Jean-François Fournier - Vice-Présidente : Stéphanie Gotti

Trésorière : Sandrine Meyer

Secrétaire : Martine Ferrière - Vice-Secrétaire : Delphine Genevois

AU PROGRAMME :

- Désormais traditionnel, le Thé Dansant de septembre a accueilli 130 personnes.

- Toute la population est invitée pour le **spectacle de Noël** à la salle des fêtes
le **mardi 15 décembre 2009 en soirée**

- Et d'autres manifestations sont à l'étude pour 2010 (vide grenier, journée autour du livre...)

Association **ECOUTE VOIR**, dernières nouvelles...



Deux évènements sont à retenir !

- 1- La présentation festive de la dernière année du projet « Un jour à », après 3 années passées dans le Trièves. L'évènement 2009 aura lieu à Saint Andéol et regroupera, sous forme d'une installation son-photo-vidéo, le travail des habitants de cette commune croisé avec celui des habitants de Saint Maurice en Trièves et celui de Francis Helgorsky. Il s'agit d'une vraie fête villageoise basée sur la création d'habitants qui témoignent de leur identité et traduisent une volonté de partage. Inauguration et fête (repas et bal) le samedi 21 novembre en début de soirée. Installation visible aussi le dimanche 22.
- 2- Rétrospective des trois années « Un jour à » au Musée du Trièves, prévue au printemps 2010, de janvier à juin. Visites en présence de l'artiste et ateliers seront proposés.

L'assemblée générale de l'association se déroulera début 2010, probablement pendant les congés de février. La date sera affichée sur le panneau de la Maison Pour Tous.

Des activités futures sur la commune sont envisagées, autour de la création d'images photographiques. Nous comptons sur la présence d'un grand nombre d'habitants de la commune, lors des évènements prochains, et à l'occasion de l'assemblée générale. Notre commune a été à l'origine, ne l'oublions pas, du premier évènement de notre association, « Un village se dit ».

Le Président, Denis Michel.

Le projet de création d'un **comité des fêtes** est en cours...si vous êtes intéressé contacter rapidement Clément GARCIN au 06.48.09.71.16 ou 04.76.34.99.28

LE RACING TEAM DES ECHARENNES...



Organise le réveillon de la St Sylvestre

à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans

Soirée Disco - Buffet

Pour tout Renseignement contacter :

M. Grosselli : 04.76.34.98.53

M. Hasholder : 04.76.34.90.05

ACCA de Saint Jean d'Hérans



Lors de l'assemblée générale du 5/07/09, l'ACCA, à l'unanimité, a décidé de construire et de financer une chambre froide pour respecter les règles sanitaires nécessaires à la conservation du gibier après abattage. Il a été également décidé de la mettre à disposition des habitants et des associations qui le désirent (une demande doit être faite auprès des membres du bureau de l'ACCA). Ces derniers, ainsi que l'ensemble des chasseurs de la commune, remercient chaleureusement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, d'avoir soutenu sa réalisation en mettant à disposition une partie du garage de la Maison Pour Tous.

Rappel du bureau :

Président : Patrick Collin - Vice-Président : Jean-Pierre Meyer

Trésorier : Maurice Charles - Secrétaire : Jean-Charles Julien

Deux membres non chasseurs : Georges Bernard et Paul Royer



Baptêmes civils
(Une première très réussie !!)

**Brice GERIN,
Théo et Lucile GENEVOIS - - BATTIER,
entourés de leurs parents et
de Monsieur le Maire
le samedi 3 octobre 2009.**

Historique du « baptême civil » :

Acte citoyen, le baptême civil (ou républicain) est l'engagement moral des parrains et marraines d'accompagner les enfants dans les différentes étapes de leurs vies et de suppléer les parents en cas de besoin. Il est également destiné à faire entrer les enfants dans la communauté républicaine et à les faire adhérer symboliquement aux valeurs républicaines.

Le baptême civil est né sous la Révolution française, à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais il est tombé en désuétude au XIX^e Siècle. Ce n'est que depuis quelques années qu'il connaît un engouement croissant.

Légalement, le baptême civil n'a aucune valeur juridique. L'engagement des parrains et marraines reste symbolique. Il s'agit néanmoins d'un engagement moral fort afin d'accompagner les enfants dans les différentes étapes de leurs vies.

Le baptême civil est, de nos jours, apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux. Il s'agit d'une démarche personnelle des parents qui s'inspire des principes d'une laïcité moderne : liberté d'opinion et égalité civile des religions.

Décès



**Monsieur Poncet Jean-Francis le 21/08/09 à La Tronche
Madame Ferrière Ginette le 28/08/09 à La Tronche
Madame Caminotti Marie le 1^{er} /09/09 à Mens**